

Vendredi 6 Janvier 2023

Semaine 1



La Feuille de Chou

L'EDITO : Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous avez été plusieurs à braver le froid du vendredi 16 décembre dernier pour venir au **Marché de Noël** de Terre Solidaire. Plusieurs de nos fidèles producteurs s'étaient mobilisés pour vous offrir une diversité de produits locaux qui n'ont pas manqué de satisfaire le plus grand nombre d'entre vous.

Il s'en est suivi une trêve de Noël de 15 jours pour tous les salariés qui ont repris le travail ce mardi 3 janvier.



Une belle planche d'épinards

Comme je vous le disais, les chantiers « tirage de bois de vigne » battent leur plein. Mais les légumes continuent aussi de pousser sous les serres. Au menu, la récolte actuelle des derniers navets et des blettes, celles à venir des épinards ainsi que de la mâche et en prévision du printemps, les carottes pointent déjà sur les planches.

Pour ce qui est des **projets 2023**, ils poussent aussi (voir se finalisent pour ce qui est du plan de culture). Nous ne manquerons pas de vous en

présenter les grandes lignes dans les feuilles de chou à venir.

D'ici là, je vous souhaite à toutes et tous une belle année 2023.

Laurent, Directeur de Terre Solidaire

LE COIN DES CHARGÉES D'INSERTION :

J'ai le plaisir, cette année encore, d'ouvrir le bal des contributions à la feuille de chou pour cette nouvelle année 2023. J'en profite donc pour vous souhaiter à tous, chers adhérents consommateurs, une très belle nouvelle année, qu'elle soit sereine et agréable tout en étant pétillante et avec de la réussite dans vos projets tant personnels que professionnels. Et bien-sûr je vous souhaite de beaux et bons paniers de légumes bio ! Merci à tous de participer à l'aventure Terre Solidaire, bienvenue à tous nos nouveaux adhérents et merci aux anciens pour le renouvellement de leur confiance.

Pour un Panier

0,7	kg	poireau
0,4	kg	radis noir
0,4	kg	betterave
0,8	kg	navet violet

nouveau

Et, selon les dépôts : 1 botte de ciboule ou 150 g de mâche + 1 kg de courge.

Lavez toujours vos légumes avant de les consommer.

Fruits : 1 kg pommes et 1 kg poires

Gratin de poireaux au jambon

Préparation : 30 mn Cuisson : 45 mn

Ingrédients pour 6 pers. : poireaux, 6 tranches de jambon, 40 g de beurre, 40 g de farine, 50 cl de lait chaud, 200 g de gruyère râpé, 1/2 c.à.c. de muscade, sel et poivre

Laver les poireaux, les couper, et les cuire env. 8 min à l'autocuiseur.

Préchauffer votre four à 180°C. Faire chauffer le lait, et, dans une autre casserole, faire fondre le beurre. Quand il est moussieux, ajouter la farine et remuer avec une cuillère en bois, jusqu'à ce que le mélange se décolle des parois. Verser le lait petit à petit et faire cuire sur feu moyen jusqu'à ce que le mélange nappes la cuillère. Ajouter la muscade, la moitié du gruyère râpé, saler, poivrer.

Egoutter les poireaux. Les enrouler dans une tranche de jambon en ajoutant un peu de gruyère. Les ranger dans un plat à gratin. Napper avec la sauce, parsemer avec le reste de gruyère râpé et enfourner de 20 à 30 minutes.



Ceux qui me lisent depuis quelques années en ont l'habitude : une nouvelle année commencée rime traditionnellement avec résumé chiffré de l'année passée. Je ne dérogerai donc pas à mes habitudes.

Ainsi en 2022, nous avons accueilli 55 jardiniers (ils étaient 46 en 2021) dont 34 hommes (61%) et 21 femmes (39%), la moyenne d'âge étant de 41 ans. Le temps de présence moyen dans la structure est de 15 mois. Nous avons recruté 27 jardiniers en 2022 (à titre de comparaison, 22 nouveaux jardiniers en 2021).

Plus précisément en 2022, nous comptabilisons **37 676 heures** de travail tous salariés en insertion confondus (contre **38 138 heures** en 2021) avec une moyenne de 3140 heures effectuées par mois. Nous notons une différence de 462 heures par rapport à l'année précédente. En moyenne, l'équipe comptait quasiment 30 jardiniers présents chaque mois (29 en 2021).

En 2022, 31 salariés sont sortis de la structure (18 en 2021), pour les raisons suivantes ;

- 11 pour emploi dont : 2 CDI, 1 CDD longue durée, 4 CDD, 1 CDD d'insertion au sein d'une entreprise d'insertion et 3 Contrats en intérim.
- 5 départs pendant la période d'essai
- 3 sorties pour intégrer des formations
- 4 pour raisons médicales
- 3 pertes de contact
- 2 départs pour prise des droits à la retraite
- Enfin 3 réinscriptions à Pôle Emploi.

Sans rentrer dans une analyse approfondie (ce sera pour plus tard), on peut toutefois constater que 2022 a été l'année du mouvement. Plus de salariés recrutés, plus de sorties et de très belles sorties, plus de salariés en permanence sur le jardin, avec toutefois un nombre d'heure globale légèrement inférieur par rapport à 2021.

Ainsi, l'année 2023 repart avec 24 jardiniers présents en 2022. Par ailleurs nous avons accueilli deux nouveaux salariés cette semaine, Dylan et Trystan, à qui nous souhaitons la bienvenue. L'équipe actuelle comporte donc 26 salariés dont 19 hommes et 7 femmes.

Pas de répit pour l'insertion professionnelle puisque dès la semaine prochaine démarre la nouvelle programmation des formations collectives pour notre équipe de jardinier. Tout d'abord mardi 10 et 24 janvier aura lieu la formation PRAP (Formation en prévention des risques liés à l'activité Physique) de 2 journées pour 10 salariés animée par le CFPPA de La Motte Servolex. Par la suite, se déroulera la session « techniques professionnelles en maraichage » en 5 modules puis, début mars aura lieu la formation SST : Sauveteur Secouriste du Travail. Plus de détails vous seront donnés au fur et à mesure. Sur ce je vous souhaite, chères adhérentes, chers adhérents, une belle fin de semaine.

Floriane, chargée d'insertion